



**Description de la circonscription # 08 du projet adopté par le Conseil des commissaires le 28 mai 2013 :**

Elle comprend les municipalités de Saint-Dominique (M), de Saint-Pie (V) et de Saint-Valérien-de-Milton (M).

**Liste des établissements localisés dans la circonscription :**

Écoles Au-Coeur-des-Monts (Saint-Pie), de la Rocade (Saint-Dominique) et Saint-Pierre (Saint-Valérien).